



Prolongement de l'autoroute 19 :

Une annonce décevante qui va à l'encontre des objectifs gouvernementaux

Montréal, le 24 mai 2013 - Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) est très déçu d'apprendre l'intention du Ministre Gaudreault d'aller de l'avant avec le prolongement de l'autoroute 19, au moment où le ministère des Transports tient une consultation publique sur sa future politique de mobilité durable. Le prolongement de l'autoroute 19 entraînera une hausse des émissions de gaz à effet de serre et de l'étalement urbain, sans pour autant résoudre le problème de la congestion, et tout en se faisant au détriment du développement et du financement des transports durables.

Cette annonce survient le jour où plus d'une trentaine d'organisations ont signé, à l'appel de la Communauté Métropolitaine de Montréal, une [déclaration pour la mobilité durable](#) demandant au gouvernement de majorer d'un milliard de dollars par année les sommes investies dans le transport en commun.

Dans toutes les grandes villes du monde, on constate que les problèmes de congestion ne sont pas résolus par l'augmentation de la capacité routière. C'est au contraire en favorisant les déplacements à pied, en vélo et en transport en commun qu'on peut désengorger le réseau routier et ainsi améliorer la circulation. La seule façon de réduire la congestion est d'investir dans les transports actifs et collectifs.

« On ne souhaite pas que la Couronne nord se développe autour de l'automobile, indique Guy Garand, directeur général du CRE Laval. Le prolongement de l'autoroute 19 ne réglera pas le problème de congestion, on sait bien que toutes les fois que l'on prolonge une voie rapide cela ne fait qu'accroître le flux d'automobiles. Les voies pour le transport collectif et une piste cyclable entre le métro Crémazie et Bois-des-Fillions doivent être priorisées. »

« Dans un contexte où les finances publiques sont fragiles et où le gouvernement a des choix difficiles à faire, cette décision représente un très mauvais investissement pour le Québec, déclare Alexandre Turgeon, responsable du comité Transports et Aménagement du territoire du RNCREQ. De plus, le prolongement de l'A19 va non seulement à l'encontre des objectifs du gouvernement en matière de mobilité durable, mais aussi d'aménagement du territoire, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation de pétrole, et enfin de lutte contre les changements climatiques. »

Pour Coralie Deny, directrice générale du CRE Montréal, « on attend d'ici quelques mois une politique québécoise de mobilité durable qui va définir les orientations du transport au Québec. Mettre un tel projet sur la table aujourd'hui n'a pas de sens, on se demande quel est le message que le gouvernement lance en matière de mobilité durable à l'ensemble des régions. »

Le RNCREQ participera aux audiences du BAPE pour faire valoir les impacts environnementaux d'un tel projet et en recommander le rejet.

Source :

Alice de Swarte, responsable des communications
514 861-7022 poste 24
alice.deswarte@rncreq.org